


BIBLIOTHEQUE
DE Mr
J. RENARD



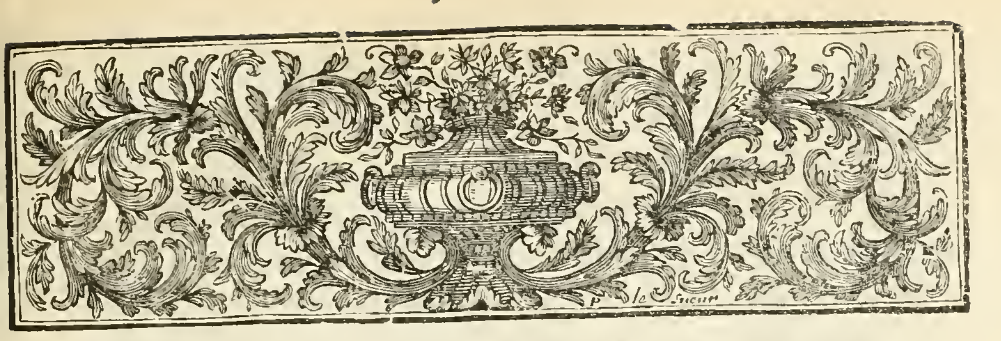
REJOUISSANCES
FAITES A LYON
POUR LA NAISSANCE
DE MONSEIGNEUR
LE DUC DE BRETAGNE.

Par le R. P. de Colonia de la Compagnie de Jesus.



A LYON,
Chez ANTOINE BRIASSON Libraire
Ruë Merciére, au Soleil. 1704.

AVEC PERMISSION.



REJOUISSANCES
FAITES A LYON
POUR LA NAISSANCE
DE MONSEIGNEUR
LE DUC DE BRETAGNE.



ON n'a point été ſurpris que tout le Peuple de cette grande Ville ait fait unanimement éclater une joye ſans bornes à la Naiſſance de Monſeigneur le Duc de Bretagne, & qu'aux réjoüiſſances ordonnées il en ait ajoûté beaucoup de volontaires, puiſque cet heureux évenement acheve d'affermir les deux Couronnes dans la Maiſon Royale qu'il éternise, & en rendant LOUIS LE GRAND Biſayeul, le fait joüir d'un Privile-

ge unique que le Ciel n'a encore voulu accorder à aucun des Rois ſes Prédeceſſeurs, depuis la Fondation de cette Monarchie, c'eſt-à-dire dépuis l'eſpace d'environ treize Siécles.

Il falloit bien que tout fut ſingulier dans la Vie de ce Grand Monarque; & comme on ne connoît point de Régne plus heureux, plus long & plus glorieux que le ſien; il falloit auſſi qu'il fût le premier & le ſeul Roy qui ait eu la joye de voir ſon arriére Petit-Fils: & pour recompenſer plus viſiblement la pieté de ce Prince, la Providence a voulu qu'il eût ce rare avantage, étant encore dans la force & dans la vigueur de ſes années, & dans l'eſperance de voir encore un jour les Fils de ſon arriére Petit-Fils.

Le trentiéme de Juin au ſoir, auſſi-tôt que l'on eût reçû l'avis de la Naiſſance de Monſeigneur le Duc de Bretagne par des Lettres de Cachet adreſſées à Monſeigneur l'Archevêque, & à Monſieur le Prévôt des Marchands, on ſe hâta d'annoncer au Public cette importante nouvelle, par pluſieurs ſalves d'Artillerie, qui ſe firent le ſoir même dans la Place de Bellecour.

Le lendemain les Cloches de toutes les Egliſes & celles de l'Hôtel de Ville carillonnerent de concert, & ce carillon qui fit un trés-bel effet, ſe fit entendre durant une bonne partie de la nuit.

Le ſecond jour de Juillet Monſeigneur l'Ar-

chevêque

chevêque de Lyon ſe rendit avec Monſieur le Prévôt des Marchands, les Echevins & toutes les Compagnies de la Ville, dans l'Egliſe Métropolitaine, pour y rendre à Dieu de ſolemnelles actions de graces pour un ſi grand bien-fait, par un *Te Deum*, qu'on y chanta au ſon de toutes les Cloches, au bruit des Tymbales, des Trompettes, des Boëtes & du Canon, dont on fit une triple decharge.

Le Conſulat impatient de ſignaler par des marques publiques la vive joye qu'on avoit de ce grand évenement, choiſit le Dimanche treiziéme de Juillet pour en faire de ſolemnelles réjoüiſſances.

Ce jour étant arrivé, les Tambours de la Ville battirent l'Aſſemblée dés les trois heures du matin, & annoncerent à tous les Quartiers la Fête publique, qui devoit ſe faire ce jour-là, & pour laquelle on voyoit tout Lyon en mouvement dépuis pluſieurs jours.

Sur le midy on vit paroître ſous les Armes les trente-cinq Quartiers de la Ville, qu'on nomme encore aujourd'huy à Lyon *Pennonages* de l'Ancien mot qu'on y a toûjours conſervé.

Tous ces Pennonages fort leſtes avoient chacun dans ſon Quartier leur Place-d'Armes particuliere, & leurs Capitaines Penons à leur tête, avec leurs Officiers vêtus magnifiquement.

Ces Compagnies nombreuſes s'étant rangées ſous leurs Drapeaux , autour des Feux d'artifice qui étoient dans tous les Quartiers , y firent regulierement la Garde , ſoit pour empêcher le deſordre , ſoit pour donner plus d'éclat à la Fête.

Durant toute l'aprés-dînée l'allegreſſe du Peuple fut animée par pluſieurs Fontaines de vin , qui coulerent juſques à la nuit ſans diſcontinuer.

Monſeigneur LE MARÊCHAL DUC DE VILLEROY , qui ſonge à tout au milieu des ſoins eſſentiels qui l'occupent , avoit expreſſément ordonné qu'on en mit deux dans la Place , qu'on nomme du Gouvernement. Madame GUYET Intendante de Lyon , en fit couler une devant ſon Hôtel. Le Conſulat en fit faire douze qui furent diſtribuées dans les principales Places , & il ſe trouva même des Particuliers qui eurent aſſés de zele pour en faire devant leurs Maiſons.

On avoit placé ſur les principales de ces diverſes Fontaines des Inſcriptions ingenieuſes , qu'on avoit compoſées ſur la Fête du jour , & par leſquelles on invitoit le Peuple à la célebrer de tout ſon mieux. On ſera bien aiſe de trouver ici quelques-unes de ces Inſcriptions.

Inſcription pour la Fontaine de vin de Madame l'Intendante.

Suivez de vos tranſports la douce violence,
Prodiguez ces liqueurs, ne les épargnez pas.
Du nouveau Prince la Naiſſance
Raméne pour toûjours la joye & l'abondance;
Le vin, le lait, le miel vont couler ſous ſes pas.

Inſcription de la Fontaîne de vin de Monſieur le Prevôt des Marchands.

Venez Peuples, courez, prenez part à la joye,
Qu'aujourd'huy le Ciel vous envoye.
Ce jour pour vous eſt ſans pareil.
Le Deſtin de LOÜIS adouciſſant vos peines,
Fait couler ſous vos pas cent nouvelles Fontaines,
Qui ſont l'heureux effet d'un quatriéme Soleil.

Inſcription pour la Fontaine de vin de l'Hôtel de Ville.

Que nos Muſes & qu'Apollon
Célébrent à l'envi ſur leur ſçavante Lyre
Ce Fils ſi cher à nôtre Empire.
Bacchus veut qu'en cette maiſon,
Sans s'embaraſſer de bien dire,
On le célébre à ſa façon.

Un Particulier crût qu'il ne pouvoit rien faire de mieux que de mettre ſur ſa Fontaine de vin cette excellente Epigramme du fameux Marc-Antoine Muret, que l'on regarde comme un petit chef-d'œuvre en ce genre.

In Bacchum fonti impoſitum.

EPIGRAMMA.

Nondum natus eram, cum me propè perdidit ignis.
Ex illo fontes tempore Bacchus amo.

Les Priſonniers avertis par la voix publique de toutes ces profuſions extraordinaires, s'aviſerent de faire preſenter ce jour même au Conſulat une maniere de Requête, par laquelle ils le ſupplioient trés-humblement de ne pas permettre qu'ils fuſſent les ſeuls, qui n'euſſent nulle part à l'allegreſſe générale.

Le Conſulat fut touché de leur demande, & il ordonna ſans differer qu'on leur portât pluſieurs muids de vin, qui par ſon Ordre avoient été préparez pour eux, avant même qu'ils ſongeaſſent à les demander.

A l'entrée de la nuit on fut frappé tout à coup d'un ſpectacle des plus ébloüiſſans qu'on puiſſe s'imaginer. Toute la Ville parut en même-tems illuminée avec tout l'éclat & tout l'ordre qu'on pouvoit

pouvoit ſouhaiter. Mais dans cette illumination générale celle du Quay fut la plus brillante.

Les Maiſons qui ſont bâties ſur les deux bords de la Saône, & qui occupent l'eſpace de prés d'une lieuë, depuis la Porte de Saint George juſques fort loin au-delà de celle de Vaize, étoient éclairées d'un nombre infini de Lanternes, placées aux deux côtez de chaque fenêtre. La Montagne de Fourviére, & celle des Chartreux, qui forment une maniere d'Amphitéatre au-deſſus du Quay, parurent toutes en feu en pluſieurs endroits, & l'on voyoit avec plaiſir, tant ſur ces deux Montagnes que le long du Quay, des Pyramides ardentes, des Terraſſes enflammées, des Clochers embraſez & des Galeries rayonnantes.

La Terraſſe du Palais Archiépiſcopal, qui eſt élevée ſur la Saône, & qui eſt d'une grande étenduë, étoit éclairée d'un fort grand nombre de pots à feu rangez ſur le parapet & dont l'éclat ſe répandoit fort loin ſur la Riviere, & dans le Quay oppoſé.

Parmi tous ces feux, on diſtingua les illuminations du *Gouvernement*, qui faiſoient un parfaitement bel effet. Celles de l'Arſenal, des Chartreux, & des Celeſtins brilloient fort au milieu des autres.

L'illumination de l'Hôtel de Ville fut ſur tout un ſpectacle des plus agréables, & des plus ſin-

guliers qu'on eût encore donnez au Public. Elle ſe fit particulierement remarquer par une grande Pyramide ardente, par quantité d'Etoiles lumineuſes qui brilloient dans toutes les lucarnes, par pluſieurs manieres de grands Fanaux de verre richement dorez, & par un nombre prodigieux de lumieres arrangées avec une belle ſymmetrie, non-ſeulement ſur toutes les fenêtres des trois façades, ſur celles des deux grands Pavillons & ſur le Dôme, mais encore ſur tous les Cordons, ſur la Baluſtrade & ſur les Corniches de ce grand & vaſte Bâtiment, qui eſt comme tout le monde le ſçait, un des plus reguliers & des plus magnifiques de l'Europe.

Les Lanternes étoient ſi peu épargnées qu'on en avoit placé juſques à quatorze & plus ſur chaque croiſée, & l'on voyoit ſur chaque Lanterne une Deviſe ſur la Naiſſance de Monſeigneur le Duc de Bretagne. Le Corps de la Deviſe étoit une grande Tige de Lys, d'où il en ſortoit trois autres, avec ces mots pour ame,

Ingenti è Ceſpite trinum.

D'une Tige ſi Noble il nous en falloit trois.

On avoit mis ſur d'autres Lanternes une ſeconde Deviſe ſur le même ſujet. Le Corps étoit un Soleil qui forme dans une nuë trois de ces Me-

u dresse a Lyon .
pierre pour la
De Bretagne


Dessein du Feu dressé a Lyon
Sur le pont de pierre pour la
Naissance du duc De Bretagne

téores lumineux qu'on nomme Parélies, avec ces paroles,

Nos hilarat triplici prole.

L'illumination de l'Abbaye Royale de Saint Pierre répondit à la magnificence d'un ſi ſuperbe Edifice, & achevoit de former dans la belle Place des *Terreaux* un ſpectacle dont les yeux ne pouvoient ſe raſſaſier.

Ce fut au commencement de cette illumination générale, qu'on ſe diſpoſa à tirer le grand Feu d'Artifice, qui avoit été dreſſé ſur le Pont de pierre de la Saône, & dont on donne ici le deſſein.

⚜⚜⚜⚜⚜⚜⚜⚜⚜⚜:⚜⚜⚜⚜⚜⚜⚜⚜:⚜⚜⚜⚜⚜⚜⚜

PLAN DU FEU D'ARTIFICE Dreßé ſur le Pont de Pierre de la Saône.

ON avoit deſſein de marquer dans ce Feu d'Artifice que ſi le Ciel vient de rendre LOUIS LE GRAND Biſayeul, & ſi dans la vigueur de ſes Années, il lui fait voir juſques à la quatriéme génération, ce qui n'eſt encore arrivé à aucun Prince connu dans l'Hiſtoire, c'eſt ſans doute que le Ciel a reſolu de faire régner en même-tems ces quatre Royales générations dans les quatre parties du Monde, comme

elles regnent déja dans trois de ſes Parties.

Pour exprimer cette penſée, on s'étoit ſervi d'une Emblême tirée de la Fable & de l'Hiſtoire Romaine, où il eſt dit qu'on voyoit autrefois à Rome un Temple du Dieu Janus, ſur-nommé *Quadriformis ou Quadrifrons*, c'eſt-à-dire, à quatre têtes, pour marquer par-là que ce Dieu étendoit ſa puiſſance dans les quatre Parties du Monde, vers leſquelles ces quatre têtes étoient tournées. * *Janus bifrons, idem Quadriformis, quaſi univerſa climata Majeſtate complexus*, dit la Mythologie. On conſerve encore aujourd'hui la Figure de ce Janus à quatre têtes dans les Medailles des Empereurs Auguſte & Hadrien, & on la trouvera dans l'excellent Ouvrage de Monſieur Duchoul, ſur la Religion des Anciens Romains, & dans les Antiquitez Romaines de Roſin.

Pour appliquer cette Emblême au ſujet dont il s'agit, on avoit repreſenté le Temple de Janus ouvert; & c'étoit pour marquer la Guerre allumée de toutes parts. Sur un Piedeſtal, on voyoit la Statuë de Janus qui avoit ſur un ſeul Corps quatre têtes, tournées vers l'Orient, le Septentrion, l'Occident & le Midy; & c'étoit pour deſigner l'illuſtre Tige de la Royale Maiſon de BOURBON, dont les quatre Generations vivantes, qui ſont

* *Macrobius lib. 1. Saturn. Cap. 9.*

le

le ROY, MONSEIGNEUR, avec les Princes ses Fils, & son Petit-Fils ; sont comme on a tout sujet de le croire, destinées par la Providence pour commander un jour aux quatre Parties de l'Univers.

JANUS étoit representé avec ses Symboles, qui sont la Clef d'une main & le Bâton de l'autre.

Ille tenens baculum dextrâ, clavemque sinistrâ.
dit Ovide dans son premier Livre des Fastes.

Le Bâton étoit un Symbole de son pouvoir, & la Clef signifioit qu'il falloit commencer par Janus pour avoir entrée chez les autres Dieux.

Ut possis aditum per me qui limina servo,
Ad quoscumque voles, inquit, habere Deos.
dit le même Ovide.

Le Vers suivant servoit d'ame à l'Emblême & la mettoit dans tout son jour :

UT MUNDI QUATUOR NON SIT REGIONIBUS IMPAR.

Il n'est personne qui ne comprenne d'abord que dans ce Vers Latin on a voulu faire allusion à la celébre Devise du ROY, qui est un Soleil au-dessus d'un Monde qu'il éclaire, avec ces mots :

NEC PLURIBUS IMPAR.

Les deux Madrigaux qui suivent, servent d'explication à l'Emblême.

D

PREMIERE FACE.

Aprés avoir regné douze lustres entiers,
Et dans mille combats cueilli mille Lauriers,
Le Ciel de ses faveurs l'une à l'autre enchaînées
Acheve de combler tes hautes destinées,
Et parmi tant de Rois te distinguant toi seul,
Dans la vigueur de tes années,
Grand Roy t'a rendu Bisayeul.

SECONDE FACE.

Ton sang regne déja dans la riche Amerique,
Il regne en cent Climats de la brûlante Afrique.
L'Europe toute entiere ou t'obéït, Grand Roy,
Ou confuse se taît & tremble devant toy:
Et si tu vois ta race en Heros si feconde,
C'est afin que bien-tôt tout le reste du Monde
Puisse encor vivre sous ta Loy.

Sur les neuf heures du soir Monseigneur l'Archevêque, Messieurs les Prevôt des Marchands & Echevins, avec Messieurs les Ex-Consuls & les Officiers de la Ville se rendirent en Robes de Ceremonie dans le Palais du Gouverneur. De-là ils allerent sur le Pont, dont les avenuës étoient gardées par plusieurs *Pennonages* sous les Armes.

Monseigneur l'Archevêque qui avoit été invité

à cette Ceremonie par Monſieur le Prevôt des Marchands, mit le feu à la Machine, tandis que l'air retentiſſoit du bruit des Tambours, des fanfares des Trompettes, des décharges de la Mouſqueterie, des ſalves redoublées de l'Artillerie, & des Boëtes, qui ſe firent entendre de plus de trois lieuës, & des Acclamations confuſes d'une multitude innombrable de Peuple, qui de temps en temps pouſſoit comme de concert un million de cris de VIVE LE ROY.

Les grands & vaſtes Quays qui bordent la Riviére, les trois Ponts, les Balcons, les Fenêtres des maiſons, & les toits même ne ſuffiſant pas pour la foule du monde qui étoit accouruë de tous les Quartiers de la Ville, on vit dans peu de temps la Saône couverte de Bâteaux remplis de Spectateurs empreſſez; & les fuſées qui ſortoient de ces Bâteaux & des Maiſons voiſines jointes aux Feux d'Artifice qui partoient du *Gouvernement*, & qui répondoient de temps en temps au terrible fracas de ceux du Pont, acheverent de donner à ce ſpectacle tout l'agrément qu'on pouvoit ſouhaiter.

Madame GUYET Intendante de Lyon, voulant dans l'abſence de Monſieur l'Intendant qui eſt à Paris, ſignaler ſa joye particuliere, & animer la joye publique; donna ce même ſoir une

Fête, qui parut aussi galante qu'elle fut magnifique.

La Fête commença par une Fontaine de Vin qu'elle fit coûler tout le jour au coin de son Hôtel La foule y fut grande, sur tout dépuis que Madame l'Intendante & Madame la Comtesse de Chamillard sa Fille, eurent commencé à jetter liberalement au Peuple des pieces d'argent par les fenêtres

A l'entrée de la nuit l'Hôtel fut éclairé par quantité de pots à feu, placez sur le Portail & dans la Cour, & par un grand nombre de lumieres arrangées sur les Fenêtres de tous les Appartemens tant du dedans que du dehors.

Avant le Feu, on donna un magnifique Soupper à une nombreuse & brillante Compagnie, qui s'assemble d'ordinaire chez Madame l'Intendante.

Sur les onze heures, on tira le Feu d'Artifice, dont le Signal fut une salve de Boëtes & plusieurs decharges de Mousqueterie, précedées par une agréable & longue Fanfare de Trompettes, de Tymbales, de Tambours & de Hautbois.

La Machine du Feu étoit embellie d'Inscriptions sur le sujet, & environnée de quantité de Pilastres qui portoient des pots à feu, & qui en rendoient le spectacle singulier, & l'artifice eut tout le succez qu'on pouvoit souhaiter.

Aprés

Aprés le Feu il y eut Bal, & ce fut par-là que finit cette Fête, qui fut generalement approuvée.

Inſcriptions du Feu d'Artifice de Madame l'Intendante.

HOROSCOPE
De Monſeigneur le Duc de Bretagne.

CE Fils pour qui tout marque un zéle ſi ſincére,
Reünira dans lui le Noble Caractére
Des trois LOUIS dont il deſcend.
Sage & Vaillant comme ſon Pere ;
Comme ſon digne Ayeul hardy, bon, populaire ;
Comme ſon Biſayeul il ſera Conquerant.

Sur le même Prince,
MADRIGAL.

LE Sang de trois Heros reüni dans moy ſeul,
Me promet un courage égal à ma Naiſſance,
Et d'un eſpoir nouveau flate l'heureuſe France.
J'ai d'une part LOUIS pour Biſayeul,
Un jeune Mars, qu'on craint, qu'on cherit eſt mon Pere ;
Mon Ayeul eſt encor d'un même caractére,
De toi pour me former, LOUIS, je ferai choix,
Et te ſuivant toi ſeul, je les ſuivrai tous trois.

Entre dix & onze heures du ſoir les trente-cinq *Pennonages* de la Ville commencerent à allumer leurs Feux particuliers, dont la pluſpart étoient des Feux d'Artifice reguliers, avec leurs Decorations, leurs Emblêmes & leurs Inſcriptions.

Monſieur de Monteſan Prevôt des Marchands, accompagné de Monſieur de Vallorges Major de la Ville, fit la Ronde en même temps dans tous les Quartiers, qui ne s'attendoient point à cette viſite. Il y alluma les Feux, il anima le zéle des *Penons*, & il mit ſi bon ordre à tout, que malgré les tranſports de la joye la plus vive qu'on eut peut-être jamais marquée, malgré ce mouvement général de tous les Quartiers, dans pluſieurs deſquels il y avoit des tables ouvertes; on eut neanmoins le plaiſir de voir que cette allegreſſe publique ne fut ni troublée par aucun deſordre, ni diminuée par aucun fâcheux accident.

Le Feu d'Artifice de la *Haute Grenette* parut d'une invention aſſez ſinguliere, quoyqu'on n'eut point prétendu faire une Emblême dans toute l'exactitude des regles. C'étoit un Arbre Génealogique de la Royale Maiſon de France, lequel au haut de ſon tronc ſe diviſoit en trois grandes branches. Chaque branche ſe partageoit en pluſieurs rameaux, ſur chacun deſquels on avoit


Divisque Videbit
permistos heroas et ipse videbitur illis
virg. ecLog. 4
ME DUC DE BRETAGNE
MSGR LE DUC DE BOURGOGNE
MONSEIGNEUR
CHARLEMAGNE
CLOVIS
ST LOUIS. HENRI. LOUIS LE GRAND
LE GRAND
His ego nec metas rerum nec tempora pono
Ovide
Je ne prescris ni temps ni borne àleur empire
Feu du quartier de la haute Grenette et rüe du Bois
Besson Lieutenant
par les Soins du Capitaine Joban
Bertholon Enseigne

écrit le nom d'un de nos Rois. Chaque Rameau jetta des feux, brilla & dura à proportion de l'éclat que le Monarque avoit fait durant sa vie. Les Rameaux qui portoient les Noms de Clovis, de Charlemagne, de S. Loüis, d'Henry IV, de Loüis le Juste & de LOÜIS LE GRAND, furent distinguez par leur grand éclat & par leur durée.

Ce beau Vers de Virgile servoit d'ame à l'Emblême & l'on avoit crû qu'on pouvoit heureusement appliquer à l'Empire des François, ce que ce Grand Poëte a dit de celui des Romains.

* *His ego nec metas rerum, nec tempora pono;*
Imperium sine fine dedi.

Je ne prescris ni temps ni borne à leur Empire.

Sur le Feu de la Place des *Terreaux* on voyoit la Figure d'une Renommée qui se hâtoit d'aller publier par tout l'Univers le Nom du Prince qui vient de naître, & qui disoit de lui les mêmes paroles que Virgile a dit de JULES CESAR.

† *Imperium Oceano, famam qui terminet astris.*

On verra son Nom glorieux
Remplir tout l'Univers & voler jusqu'aux Cieux.

* Virg. Æneid. lib. 1. † Ibidem.

Inſcription du Feu des Terreaux.

PREMIERE FACE.

POur tracer en deux mots une Image fidéle
De ce Prince charmant pour lequel nôtre zéle
Nous livre aux tranſports les plus doux :
Le Ciel en le formant, prit LOÜIS pour modéle ;
Mais il ne le fit que pour Nous.

SECONDE FACE.

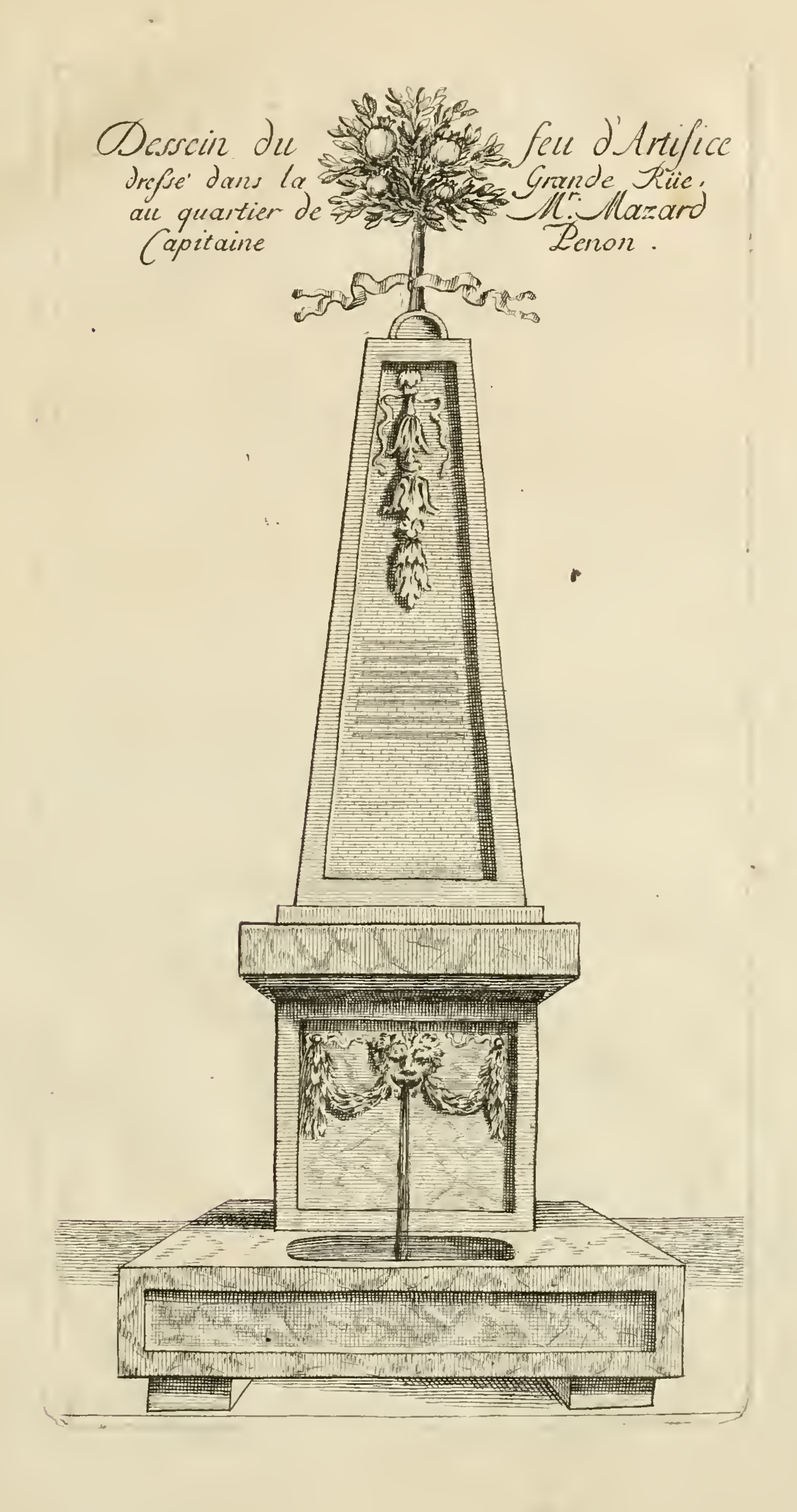
LOUIS forme des Rois pour le reſte du monde
Le Ciel nous l'a donné pour être nôtre appui,
Comme on voit du Soleil la Lumiere feconde
Etre pour l'Univers beaucoup plus que pour lui.

Le Quartier du *Plat d'Argent* avoit un Emblême reguliere pour la Decoration de ſon Feu d'Artifice. C'étoit un Grenadier qui portoit quatre Grenades couronnées, comme elles le ſont ordinairement, avec ces paroles pour ame.

Suum pariter Diadema cuique.

Pour Nous quatre le Ciel a fait quatre Couronnes.

Sur


Dessein du feu d'Artifice
dressé dans la Grande Rüe,
au quartier de Mr. Mazard
Capitaine Penon.

Sur la premiere Face, on lisoit cette Inscription latine à l'honneur de MONSEIGNEUR LE DUC DE BRETAGNE.

* *Ille Deûm vitam accipiet, Divisque videbit Permistos Heroas & ipse videbitur illis.*

Il n'est personne qui ne voye que ces deux beaux Vers que Virgile a fait sur le Fils de POLLION, conviennent bien mieux à nôtre jeune Prince qui compte parmi ses Ayeux, tant de Saints & tant de Heros.

Sur la seconde Face, on voyoit cette Inscription à l'honneur du ROY.

MADRIGAL.

LOUIS, quand cent Rivaux s'unissent contre toi,
Leur impuissant courroux est utile à ta gloire.
Malgré tous leurs projets, ils travaillent, Grand Roy
Au plus beau point de ton Histoire.
Leurs efforts nous sont precieux,
Et pour éterniser leur honte & ta memoire,
Ils ne pouvoient s'y prendre mieux.

Mr Mazard Capitaine Penon, secondé du Lieutenant & de l'Enseigne, donna des marques d'un si grand zéle, qu'il anima vivement la joye de tout son Quartier. Sa liberalité parut principalement par une Fontaine de vin qui coula durant toute l'aprés-dînée, par un repas magnifique, qu'il donna le même soir

* Virgil. Egloga 4.

accompagné d'une trés-belle Simphonie, & enfin par une charmante Illumination, qui couronna cette agréable Fête.

Le Dessein du Feu d'Artifice dressé dans la Place du grand College pour le Quartier de la *Ruë Neuve*, étoit trés-heureux & trés-naturel.

On avoit voulu marquer par ce Dessein que MONSEIGNEUR LE DUC DE BRETAGNE est né dans le sein même de la Victoire, c'est-à-dire dans le temps que le Ciel comble d'heureux succez les Armes du Roy, & les rend victorieuses de toutes parts. Pour exprimer cette pensée, on s'étoit servi de la fameuse Fable du Petit Hercule, qui deux jours aprés sa Naissance étouffa dans son Berceau, les deux Serpens que JUNON avoit envoyez pour l'y devorer. Ce beau Vers de Martial faisoit l'ame de l'Emblême.

* *Jam debet teneras Hydra timere manus.*

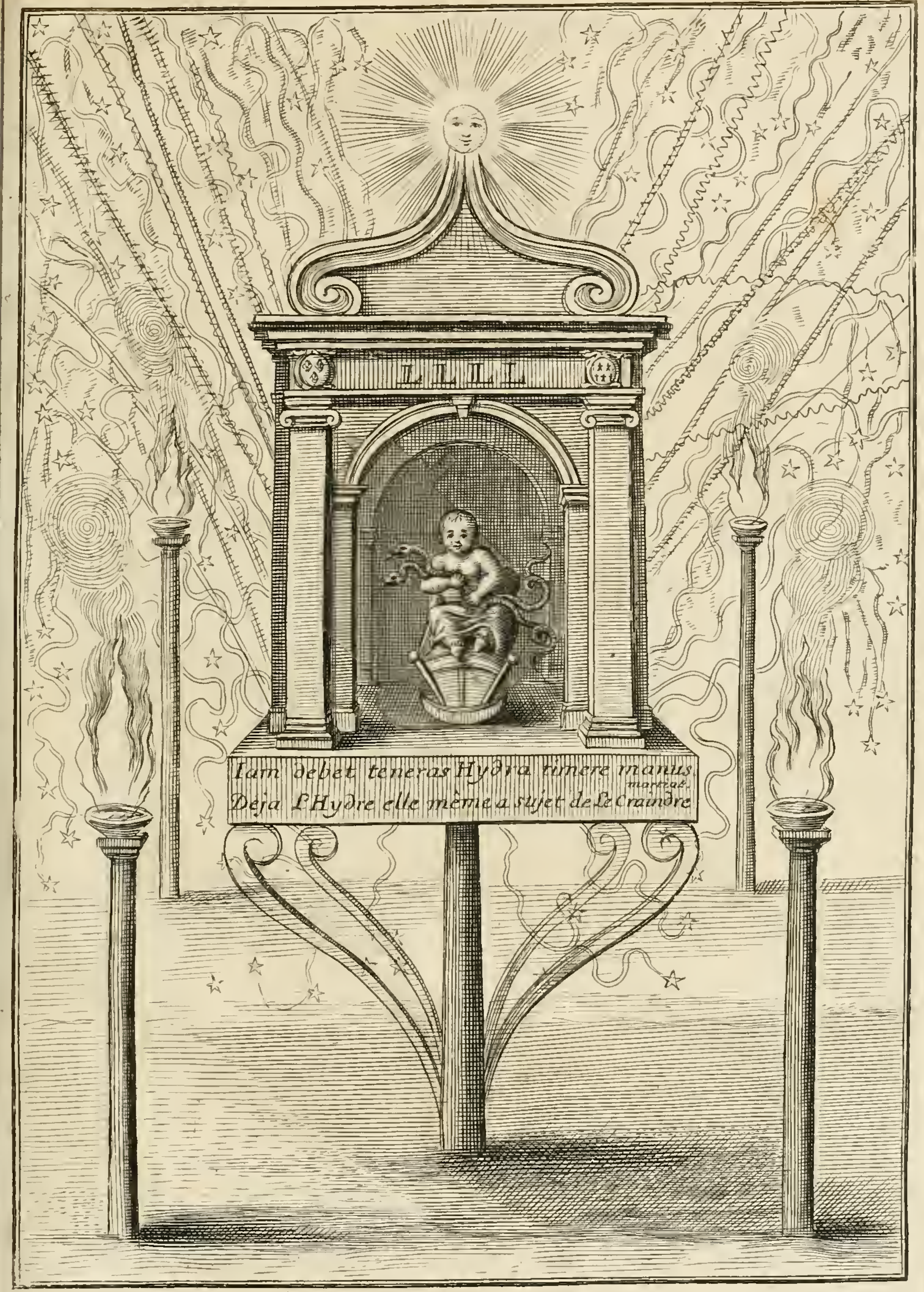
Déja l'Hydre elle-méme a sujet de le craindre.

Cette même pensée d'Hercule naissant avoit été employée dans le Quartier du *Puits du Sel*, mais avec ces paroles d'Ovide pour ame.

** *In Cunis jam Jove dignus eras.*

Déja de Jupiter son Pere
On voit dans cet Enfant briller le caractére.

* Martial lib. v. ** Ovid. in Dejan.



fait par M.rs Les Officiers du quartier de rüe Neufve 1704

Le Quartier *Du Change* avoit placé ſur le haut de ſon Feu d'Artifice un Mercure Dieu du Commerce, avec ſon Capot, ſon Caducée & ſes Talonnieres. Ces paroles de la premiere Epître d'Horace marquoient fort heureuſement que c'étoit le Quartier du Change qui célébroit cette Fête à l'honneur du Duc de BRETAGNE.

Hunc Janus ſummus ab imo
Prædicat.

De l'un à l'autre bout le Change s'intereſſe,
Et dans ce jour heureux marque ſon allegreſſe.

Les Gens de Lettres ſçavent qu'en bonne Latinité la Place du Change s'appelle *Janus* & que ce nom lui fut autrefois donné parce qu'il y avoit deux Statuës du Dieu JANUS, dans la Place où les Banquiers & les Négotians de Rome avoient coûtume de s'aſſembler pour les affaires de leur Commerce ; & c'eſt à ce Nom & à ces Statuës qu'Ovide fait alluſion, quand il parle d'un homme qui apprehende le Tribunal du Préteur, la Place du Change & les Calendes qui étoient le temps du payement.

* *Qui puteal Janumque timet celereſque Calendas*
Torqueat hunc æris mutua ſumma ſui.

* Ovid. Remed. Amor. lib. 1.

Le Quartier *Du Griffon* ſe diſtingua particulierement par un beau Feu d'Artifice dont la Decoration fut eſtimée : La Deviſe étoit un Soleil qui commençoit à paroître ſur l'Horizon, avec ces paroles pour ame.

Non ſibi ſed mundo.

Il naît pour l'Univers bien plus que pour lui-méme.

Cette Deviſe étoit expliquée par les Vers ſuivans.

DU Ciel qui te chérit la faveur liberale
Donne à ton Fils un Petit-Fils.
Ne croi pas cependant, LOUIS,
Que la rare bonté qui pour toi ſe ſignale
Soit pour l'interêt ſeul de ta Race Royale.
Dans ces faveurs du Ciel tout l'Univers compris
Doit partager un ſi beau prix.

Une ſeconde Deviſe ſur le même ſujet ſervoit d'ornement à la Decoration. C'étoit un Aigle qui preſentoit un jeune Aiglon au Soleil, avec ces mots d'Horace.

* *Fortes creantur fortibus.*

Monſieur Pullignieu Capitaine Penon de ce Quartier, dont le zéle pour la Maiſon Royale s'eſt

* Ode 4. lib. 4.

s'eſt toûjours diſtingué avec empreſſement, donna la Colation à une nombreuſe Compagnie. Une grande Platte-Forme ſituée ſur le bord du Rhône, & qui regne depuis les Remparts de l'Hôtel de Ville, juſqu'au Boulevart Saint Clair, fut choiſie pour cette Fête. Une double allée de Tilleuls, & une trés belle veuë qui s'étend du côté de la vaſte Plaine de S. Fons juſqu'aux Alpes, acheve d'embellir cet endroit, déja tout-à-fait charmant par ſa ſituation. Dés que la nuit fut venuë, tout ce qu'il y avoit de Perſonnes de conſideration dans le Quartier, ſe rendit dans cet endroit, qui fut parfaitement bien éclairé, & où les divertiſſemens durerent une grande partie de la Nuit.

Monſieur le Prevôt des Marchands voulut bien l'honorer de ſa preſence, & mettre le Feu à l'Artifice.

MOnſieur de S. Maurice Préſident & Commiſſaire général de la Cour des Monnoyes au departement de Lyon, voulut marquer ſon zéle pour la Maiſon Royale, par une Réjoüiſſance qu'il fit ce même jour devant l'Hôtel de la Monnoye. Il fit couler durant toute l'aprés-dînée une Fontaine de vin, dont voici l'Inſcription qui eſt dans le goût Simple & Noble de la belle Antiquité.

Lætitia Publica

Natus LUDOVICO MAGNO Pronepos.

Sur les onze heures du ſoir il fit tirer un Feu d'Artifice, précedé de pluſieurs ſalves de Boëtes & accompagné d'une belle Illumination. Les Inſcriptions qui ornoient le Feu, étoient auſſi du goût du Siécle d'Auguſte. On voyoit ſur la pointe d'une Pyramide le Genie de la France, qui tenoit d'une main la Medaille du Petit Prince, avec cette Legende.

Felicitas Domûs Auguſtæ.

De l'autre il portoit un Ecuſſon aux Armes de France & de Bretagne, avec ces mots.

Sic junctis decor major.

Leur union redouble leur éclat.

Au milieu de la Pyramide on avoit peint la Medaille du ROY, dont le revers repreſentoit MONSEIGNEUR, avec les Princes ſes Fils & Petit-Fils & cette Legende tout autour.

Æternitas Imperii Gallici.

Gage de la longue durée de l'Empire François.

Sur les trois Faces de la Pyramide on voyoit

ces trois Inſcriptions Latines tirées du fameux Genethliaque que Virgile a fait ſur le Fils de Pollion.

PREMIERE FACE.

Jam nova progenies cœlo dimittitur alto.

SECONDE FACE.

Pacatumque reget patriis virtutibus orbem.

TROISIE'ME FACE.

Aggredere magnos (aderit jam tempus) honores.

Au deſſous de la Medaille de Monſeigneur le DUC DE BRETAGNE, on avoit mis ce Vers de Virgile dont on avoit changé deux mots.

**Incipe parve puer magnum cognoſcere Patrem.*

Les Maiſons de tout ce qu'il y a de Perſonnes qualifiées dans Lyon furent diſtinguées cette même nuit par des Illuminations extraordinaires.

Monſieur le Marquis de ROCHEBONNE Commandant dans les trois Provinces du Lyonnois, Forez & Beaujolois en fit une ſur les quatre Faces de la ſienne qui eſt iſolée.

On en fit autant par les Ordres de Monſeigneur l'Evêque de Montauban à la Porte de l'Abbaye d'Aiſnay qui regarde la Place de Bellecour.

Monſieur de CAMUS Gouverneur de l'Arſenal y fit une Illumination qui plût par ſa Symmetrie

* *Incipe parve puer riſu cognoſcere matrem.*

& qui frappa par ſon brillant, & Monſieur le Chevalier de MANVILLE Gouverneur de Pierre-Cize ajoûta à la ſienne pluſieurs décharges de toute l'Artillerie de ſon Château.

Les quatre Faces du Grand College des Jeſuites qui eſt iſolé furent éclairées comme le reſte de la Ville, & l'Obſervatoire fut éclairé par une Pyramide ardente.

On ne doit point oublier ici que dans pluſieurs Quartiers on diſtribua toute ſorte de rafraîchiſſemens avec profuſion; que dans quelques autres on habilla des Pauvres & on fit des Aumônes conſidérables en Action de Graces du bien-fait qu'on venoit de recevoir.

Enfin on peut dire qu'en tout ſens & en toute maniere, on ne fit jamais éclater tant de joye que dans cette occaſion, & qu'on ne reconnut jamais mieux cet Amour tendre & ardent que les Lyonnois ont pour leurs ROYS, & qui eſt encore extrémement augmenté ſous un Prince dont les Vertus ont porté la gloire de la Nation au plus haut point où elle puiſſe arriver.

On a dû regarder comme une eſpece de merveille que les emportemens d'une allegreſſe ſi extréme & ſi publique n'ayent produit aucune querelle entre les Particuliers, & cette tranquillité ſi peu ordinaire en de pareilles occaſions, a été

ſur

ſur tout, un effet de l'attention ſinguliere de Monſieur de Monteſan Ancien Préſident au Parlement de Dombes & Prevôt des Marchands, qui ſe trouvoit par tout, faiſant exactement ſa Ronde en qualité de Commandant dans l'abſence de Monſeigneur le Marêchal de VILLEROY.

Le Mécredi dix-ſeptiéme du mois le Pere Ganchet, l'un des deux Profeſſeurs de Rhetorique du grand College prononça avec ſuccez dans la Sale des Actions Publiques, un diſcours Latin ſur la Naiſſance de Monſeigneur le Duc de BRETAGNE. Monſeigneur l'Archevêque y aſſiſta avec le Conſulat, composé de Monſieur de Monteſan Prevôt des Marchands, de Meſſieurs De-Coſta, Bouchage, Du-Fournel & Marcellin Gayot Eſchevins, de Meſſieurs de Grange-Blanche Avocat Général, Perrichon Secretaire, & Gaultier Receveur. L'Auditoire fut composé d'un grand nombre de Gens de Lettres. Enſuite de cette action le Conſulat en qualité de Fondateur fit vaquer le College durant l'eſpace de huit jours.

Le ſecond College des Jeſuites a deſtiné le vingt-ſeptiéme de Juillet pour une pareille action, qui doit étre faite par le Pere Rayſonnet un de ſes Profeſſeurs, & le Conſulat a reſolu d'y aſſiſter en Corps comme à la premiere.

Dessein du Feu d'Artifice de Messieurs les Comtes de Lyon.

LE Dimanche vingtiéme Juillet, Messieurs les Comtes de Lyon, firent tirer dans leur Place de S. JEAN, un grand & beau Feu d'Artifice qui fut generalement applaudi, & auquel Monseigneur l'Archevêque mit le feu avec toutes les Ceremonies, toutes les Fanfares & toutes les Salves ordinaires dans ces occasions.

On avoit eu dessein de marquer dans ce Feu d'Artifice que MONSEIGNEUR LE DUC DE BRETAGNE auroit un jour le bonheur de ressembler à LOUIS le Grand son Bisayeul & qu'il seroit animé de son Esprit & de son courage heroïque.

Pour exprimer naturellement cette pensée, on s'étoit servi d'une Emblême qui convient parfaitement au sujet & qui est tirée des Metamorphoses, où on lit que Promethée ayant fait une Statuë qui étoit un Chef-d'œuvre, auquel il ne manquoit que l'ame & la parole, monta dans le Ciel par le conseil & par le secours de la Déesse Minerve, & ayant pris une étincelle du Feu du Soleil, il s'en servit pour animer sa Statuë. Les paroles qui suivent servoient d'ame à l'Emblême.

TRAHET IPSO EX SOLE UIGOREM.

De Lahe Pinxit

M. Ogier fecit
à Bon Rencontre
à Lyon 1704

Trahit ipsô ex Sole vigorem.

Du beau Feu du Soleil son cœur est animé.

Les Vers suivans lui servoient d'explication.

INSCRIPTION DE LA Premiere Face.

CE PRINCE que le Ciel destine
Pour soûtenir un jour l'éclat du plus haut rang,
Marquant déja son origine,
Nous montre en quelle source il a puisé son sang.
Il aura les Vertus, l'Esprit & le Courage
De son Pere & de son Ayeul;
Mais pour nôtre bonheur & pour son avantage,
C'est assés que le Ciel lui donne pour partage
De ressembler à LOUIS seul.

INSCRIPTION POUR LA Seconde Face.

Vœu pour Monseigneur le Duc de Bretagne.

PRINCE pour qui ce jour favorable à nos vœux
A l'envi dans les airs voit briller mille feux,
Puisses-tu dans le cours de tes belles années
Voir tous nos cœurs charmez, tous nos yeux ébloüis;

Et puiſſent quelque jour tes hautes deſtinées
Egaler, s'il ſe peut, celles du Grand LOUIS.

La Machine du Feu d'Artifice étoit un grand ordre Dorique avec ſes ornemens & ſes pilaſtres chargés des Armoiries de Meſſieurs LES COMTES DE LYON.

La Place de S. Jean avec toutes les Maiſons qui en dépendent fut illuminée tout auſſi bien qu'il ſe puiſſe. Le Palais Archiepiſcopal le fut auſſi, & les grandes Lanternes de verre, poſées ſur toutes les Fenêtres de ce magnifique Edifice, firent un auſſi bel effet qu'elles l'avoient fait huit jours auparavant.

Le Chapitre de Fourviere, à la priere de Monſieur de Damas de Marillac, Doyen de Meſſieurs les Comtes de Lyon, & Grand Vicaire de Monſeigneur l'Archevêque, fit encore ce jour-là une Illumination ſur la Montagne, qui eſt immediatement ſur la Place de S. Jean.

Le zéle & la politeſſe du Conſulat l'engagerent à faire cette même nuit dans l'Hôtel de Ville, une ſeconde Illumination, qui fut tout au moins auſſi ébloüiſſante & auſſi bien entenduë que la premiere. Cette ſeconde illumination jointe au fracas des Boëtes & à un grand nombre de Pots à feu & accompagnée de celle que Madame de Chaulnes fit encore ſur la grande face de ſon Ab-

baye

baye, attira le concours d'un Peuple infini qui remplissoit la Place des *Terreaux* & ses avenuës.

Outre les divers Feux d'Artifice dont on a parlé dans cette Relation, il y en eut un assez grand nombre d'autres dans plusieurs Quartiers, & en particulier dans la Place des *Cordeliers* & dans celle de *Confort*.

Mais on n'a pas pû en faire mention ici, ou parce qu'ils étoient sans Emblêmes & sans Inscriptions, quoi qu'ils fussent fort beaux d'ailleurs, ou parce que s'il y en avoit quelques unes, il paroissoit qu'on avoit été obligé de les faire extremement à la hâte.

On doit même faire reflexion ici que les differentes pieces de Poësie qu'on trouve dans cette Relation, sont presque toutes l'ouvrage de deux ou trois jours au plus, & qu'on n'a pas dû faire autrement, puisque l'agrément de ces sortes de Fêtes dépend sur tout de la promptitude avec laquelle on les donne.

On peut dire ici trés naturellement ce que Martial dit autrefois des Poësies qu'il fit sur les Spectacles donnez par Titus, ou par son Frere Domitien, car on ne sçait pas trop pour lequel de ces deux Empereurs, il avoit travaillé dans cette occasion.

* *Da veniam ſubitis ; Non Diſplicuiſſe meretur ,*

Feſtinat Cæſar qui placuiſſe tibi.

DE nos foibles efforts daignez vous ſatisfaire.

Dans un *Impromptu* tout eſt bon ;

Nous n'avons eu que le temps neceſſaire,

Pour accorder la Rime & la Raiſon.

* Martial. lib. de Spectac.



Deſcription



Deſcription du Feu d'Artifice tiré la veille de la S. Jean-Baptiſte, ſur le Pont de Pierre de la Saône.

L'Avant-veille de la Naiſſance de MONSEIGNEUR LE DUC DE BRETAGNE, le Conſulat avoit fait tirer ſur le Pont de Pierre de la Saône un Grand Feu d'Artifice, dont il eſt aſſez naturel qu'on faſſe quelque mention ici, puiſque ces deux Réjoüiſſances ont tant de liaiſon par rapport au Temps, aux Lieux, aux Perſonnes qui les ont données & au Sujet pour lequel on les a faites, qui eſt le ROY & la Famille Royale.

Le Deſſein de ce premier Feu rouloit ſur ce que LOUIS LE GRAND a fait & fait encore actuellement en faveur du ROY D'ESPAGNE ſon Petit Fils. On faiſoit ſentir cette penſée par l'Emblême de l'Hercule Gaulois, lequel aprés avoir dompté les Monſtres qui troubloient l'Eſpagne & aprés y avoir établi pour Roy ſon Petit Fils Hiſpalus, alla enlever les Pommes d'or du Jardin des Heſperides & les lui remit entre les mains.

Ces mots ſervoient d'ame à l'Embléme.

Impunè eripiet nemo.

Perſonne impunément ne vous les ravira.

Vers pour la premiere Face.

CONduit par ſon Ayeul au chemin de la Gloire
PHILIPPE court déja de Victoire en Victoire.
Son ſuperbe Ennemi démentant ſa fierté,
Déſerte ſes Remparts & fuït épouvanté.

Seconde Face.

A L'aſpect de ſon ROY l'Eſpagnol intrepide
Ranime ſa Vertu ſous la main qui le guide.
Les Portugais confus avec leurs Deffenſeurs.
Font contre ce torrent des efforts inutiles.
L'Heureux PHILIPPE prend leurs Villes
Comme de ſes Sujets il a Conquis les Cœurs.

MESSIEURS LES COMTES DE LYON firent ce même jour un Feu d'Artifice, dont le deſſein roula ſur la reduction des Fanatiques.

L'Emblême étoit tirée du Quatorziéme Livre des Metamorphoſes, où il eſt dit que Circé, fameuſe

meuſe Magicienne, ayant par ſes Enchantemens Metamorphoſé les Soldats d'Ulyſſe en Tygres, en Lyons, en Ours & en Loups ; Ulyſſe entra dans ſa Caverne l'épée à la main, & la força à lever le Charme, & à rendre à ſes Soldats leur figure naturelle.

Ce Vers ſervoit d'ame à l'Embléme.

Aut morere, aut raptos ſociis rurſum indue ſenſus.

Vers de la Premiere Face.

DE nos fiers Ennemis l'aveugle jalouſie,
Arme contre toi l'Hereſie ;
Mais malgré leurs efforts l'Hereſie aux abois
GRAND ROY, ſe voit forcée à plier ſous tes Loix.

Vers de la Seconde Face.

POUR reconnoître l'heureux zéle,
Qui te fait des Autels ſoûtenir la querelle,
Le Ciel, le juſte Ciel, de vingt Sceptres unis
A Couronné ton Petit-Fils.
Tandis qu'on voit par tout le Sceptre qui chancelle
Dans la main de tes Ennemis.

FIN.

PERMISSION.

SUR la Requiſition du Sieur BRIASSON Marchand Libraire à Lyon ; Je conſens qu'il lui ſoit permis de faire imprimer le Manuſcrit intitulé , *Réjoüiſſances faites à Lyon pour la Naiſſance de Monſeigneur le Duc de Bretagne*, composées par le R. P. de C. J. Fait à Lyon le 22. Juillet 1704.

Signé AUBERT.

SOIT fait ſuivant les Concluſions du Procureur du Roy. A Lyon les jour & an que deſſus.

Signé DUGAS.

A LYON, *de l'Imprimerie*, de L. LANGLOIS, Ruë Petit Soulier, au Point du Jour.

